

L'invention et l'innovation linguistiques chez Fellag comme manifestations d'une exception passionnelle et socioculturelle

Bouras Dalila
Université de Sétif

*« Une forme de vie se présente toujours en discours comme une
cohérence naissante élevée contre l'incohérence établie ».*

FONTANILLE et ZILBERBERG

L'humour a été de tout temps une notion fuyante, difficile à définir et à cerner malgré notre capacité à l'identifier et à répondre présent par le rire à chaque fois qu'il nous est offert de le rencontrer.

Notre travail de recherche s'intéresse à l'humour comme un mode d'expression singulier par lequel Fellag décrit le bizarre, l'insolite ou le ridicule, avec l'arrière-pensée de faire ainsi accepter son propre particularisme algérien dans une ambiance de connivence et de tolérance, malgré l'hétérogénéité linguistique et culturelle de son public.

C'est, en premier abord, l'aspect créatif de l'humour fellaguien qui fascine et interpelle vu que l'humoriste doit faire face à cette réalité socioculturelle particulière. Notre problématique tente de découvrir, dans ces quelques pages, le mode d'invention et d'innovation linguistique dans ce domaine assez surprenant, qui est le domaine

L'invention et l'innovation linguistiques chez Fellag...

humoristique, et plus particulièrement chez Fellag. Notre analyse portera sur la pièce audio *Djurdjurssique Bled* de l'humoriste algérien Fellag.

Pour ce faire, nous essayerons de justifier, en premier, la relation humour/langage, celle-ci oscillant entre dysfonctionnement et maîtrise des normes langagières, les écarts commis à travers la pièce, seront envisagés dans deux parties essentielles :

- l'écart par rapport aux normes lexicales et grammaticales
- les jeux de mots.

En second lieu, nous tenterons d'expliquer, comment ces écarts deviennent un mode de création propre à l'humour en général et particulièrement à celui de Fellag, répondant à une certaine situation socioculturelle.

Mais, d'abord intéressant-nous à la relation humour / langage

Humour / langage

L'humour entretient avec le langage une relation privilégiée. Il faut remarquer que l'humour, et plus précisément l'humour verbal, s'exprimant par le langage, il peut, dans certains cas, être l'objet du risible.

D'un autre point de vue, il faut admettre que par son principe d'écart et son goût de transgression de toute forme sociale, l'humour n'hésite pas à passer outre les normes linguistiques étant donné que la langue est un ensemble de code, et par conséquent un système conventionnel.

Ainsi, le discours humoristique devient un lieu ludique de créations linguistiques libératrices qui provoquent le rire. Tel que l'affirme Everard :

« L'écriture humoristique tend à manipuler le langage comme le lieu

d'une activité ludique et poétique au sens de création, re-création et récréation » (1).

Les différents spécialistes de la question situent ces créations entre la maladresse du jeu du langage (l'ambiguïté, le lapsus) que l'on peut produire intentionnellement et les raffinements littéraires qui reflètent une parfaite maîtrise du langage. Bergson fait remarquer qu' « il n'y a qu'une nuance de différence entre les jeux de mots, d'une part et la métaphore poétique [...] de l'autre » (2).

Defays, quant à lui, place le comique entre la maladresse et la virtuosité, entre le surdéveloppement et le dysfonctionnement mais qu'au fond,

« Il permet un développement supplémentaire de la langue dont il exploite toutes les virtuosités, même celles qu'interdisent la grammaire, la logique, le bon sens » (3).

La faculté créative de Fellag se reflète lors de l'utilisation des normes langagières, joignant, ainsi, l'avis de plusieurs spécialistes, qui situent le phénomène humoristique volontiers du côté de l'art.

Il est tout de même important de signaler que l'humour malgré son trait anarchique (contraire au bon fonctionnement syntaxique) obéit à une structure propre. L'auteur d'une oeuvre de non-sens joue avec des vocables, la grammaire et même la logique aristocienne. Il les brouille, puis les retrouve, mais, restant maître des combinaisons du désordre.

En plus des deux caractéristiques liant le langage et l'humour à savoir la transgression et le ludisme, le langage s'avère être avant tout un lieu d'expression de l'humoriste qui invente parce que les cho-

1. Everard Franck, L'Humour, Hachette, Paris, 1996, p. 73.

2. Bergson Henri, Le Rire. Essai sur la signification du comique, P.U.F., Paris, 1978 (1901), p. 92.

3. Defays Jean-Marc, Le Comique, Seuil, Paris, 1996, p. 29.

L'invention et l'innovation linguistiques chez Fellag...

ses vont mal. L'attitude initiale, son émoi, plus exactement, est à l'origine de cette expression particulière. Ainsi, dans leur co-interprétation de ces nouvelles créations linguistiques, l'humoriste et le public donnent lieu à un idiolecte linguistique. Ces nouveaux mots constitueraient une manifestation de son idiolecte passionnel qui se manifeste sur le plan des constructions syntaxiques, et des principes de la logique. Tel qu'il apparaît dans les écarts avec les règles lexicales et grammaticales.

A/- Les écarts avec les règles lexicales et grammaticales :

Il s'agit des écarts qui par l'usage et la construction du langage « *remet (tent) en cause la communication, l'information et prête (nt) à rire* », déclarent Geysant, Guteville et Razack⁽¹⁾. Toutefois, ces transgressions grammaticales et aussi lexicales sont envisagées selon une dimension créative.

Fellag emprunte, pour les créations lexicales dans *Djurdjurassique Bled 1*, la suffixation et la préfixation qui, par effet de surprise, favorise une fonction drolatique. L'humoriste utilise volontiers les dérivés idiosyncrasiques dont Lehmann les définit comme :

« *Le résultat particulier de la combinaison entre une base et un fixe* »⁽²⁾.

Les passages suivants extraits de la pièce *Djurdjurassique Bled* en sont démonstrateurs :

“ *Mais pourquoi cette Refusation + + « Rire » « Rire », pourquoi ce Refusage + « Rire »*”.

L'effet comique est obtenu par un procédé de dérivation idiosyncrasique. La création lexicale de *Refusation* et de *Refusage* s'articule par la composition des suffixes « *ation* » et « *age* » à une base : « *refus* »,

1. Geysant, Guteville et Razack, *Le Comique*, Ellipses, Paris, 2000, p. 108.

2. Lehmann et Martin-Bethet, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*, Nathan, Paris, 2003, p. 127.

ces deux néologismes sont dits construits, « *en ce sens qu'ils ont une structure interne qui correspond à un schéma régulier* »⁽¹⁾, en d'autres termes, Fellag crée par une mise en action de règles morphosyntaxiques permettant de construire ses mots. Les rires fusent dans la salle parce que le public aperçoit cet écart morphosyntaxique produit de façon inattendue, résultant de l'ignorance feinte du personnage des normes lexico morphologiques.

Le cas de l'extrait suivant est différent quant à la nature du procédé de création :

“ je me suis mis entre une colonne comme ça, et je suis resté une heure à la Gabrer + + « Rire » « Rire », j'ai fait une heure de Gabration intensive + + « Rire » « Rire », la Gabration pour ceux qui ne comprennent pas c'est la captation + « Rire », par le regard. [...]. Alors, moi, pendant une heure j'ai Gabré + « Rire »”.

Fellag applique des règles de dérivation, et même de conjugaison, appartenant au système de la langue française à un lexique de l'arabe dialectal. Dans cet exemple précis, il est question de xénisme, subissant une lexicalisation, étant donné que Fellag introduit un mot arabe dans une narration émise en français et lui applique une suffixation.

Le xénisme *Gabré* s'étend à devenir emprunt puisqu'il « se caractérise par un effacement de la source et une adaptation »⁽²⁾. Cette adaptation est réalisée sous forme d'un nom (*Gabration*) et d'un participe passé (*Gabré*).

De plus, l'auteur n'hésite pas à lui conférer une explication ; celle de captation, un autre procédé humoristique comme le soulignent Geysant, Guteville et Razack :

1. Lehmann et Martin-Bethet, Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie, Nathan, Paris, 2003.

2. Gaudin et Guespin, Initiation à la lexicologie française, De la néologie aux dictionnaires, Duculot, Paris, 2000, p. 300.

L'invention et l'innovation linguistiques chez Fellag...

« les définitions peuvent jouer sur les mots, c'est-à-dire tenir compte du décalage entre la ressemblance phonétique et la différence sémantique des mots » (1).

L'emprunt se produit à travers l'extrait qui suit mais cette fois-ci d'une manière inverse :

“ les Arabes le premier message qui nous ont délivré + : [hařamnařlikumedifenwalkuřun] + + « Rire » « Rire ». Nous vous interdisons le vin et le [kuřun] + + « Rire » « Rire ». Les rillettes et [lesesəsun] + + « Rire » « Rire », le pâté et [ləzābun] + « Rire », et [baləkətirbuřun] + + « Rire » « Rire » ”.

En effet, Fellag, émettant un discours appartenant à une sphère arabo-musulmane et qui, de plus, se référant à un domaine religieux, se donne à une lexicalisation des xénismes français, (cochon, le saucisson, jambon, tir-bouchon), par une suffixation de l'arabe classique ([kuřun], [ləzābun], [lesesəsun], [tirbuřun]).

Cette forme de création morphologique est définie par Gaudin et Guespin comme :

« une des deux voies principales de « néologisme formel » (2), qui reflète l'hétérogénéité liée au contact des langues et résultant d'une soudure phonétique entre signifiants français : le cochon, le saucisson, le pâté, le jambon et le tir-bouchon et un phonème arabe [un] ; ce qui, selon les mêmes auteurs, « coïncide avec l'apparition de nouvelles formes exogènes, étrangères, des xénisme. » (3). Cette soudure actualise le passage du xénisme à l'emprunt intégré dans un énoncé arabophone, qu'il comporte des accommodations à travers le déplacement de l'accent tonique et le changement de nasale finale.

1. Geysant A., Guteville N., Razack A., Le Comique, Ellipses, Paris, 2000, p. 116.

2. (Gaudin et Guespin, Initiation à la lexicologie française, De la néologie aux dictionnaires, Duculot, Paris, 2000, p. 251).

3. Ibid.

Les rires enregistrés sont la preuve de la perception de l'écart morphologique et lexical grâce au savoir du public des règles de contraintes de tels mots construits en arabe classique.

Par la création de ces unités lexicales, Fellag emprunte intentionnellement ce savoir lexical conventionnel par ses néologismes de façon inattendue, « *il communique au lecteur l'euphorie même de la langue* » (1).

En plus de cette adaptation phonétique surprenante, l'effet comique surgit également de l'introduction de la parole dans l'écriture, Fellag crée une distance par la transposition des libertés accusées dans la parole à un texte d'appartenance sérieuse et officielle. Cela aboutit à une force subversive puisque Fellag désacralise et démocratise le discours religieux.

Du moment que le personnage commet des écarts langagiers, il en construit le portrait outrancier qui vise à le ridiculiser.

L'humoriste procède par des dérivés idiosyncratiques créés à partir de mots construits de l'arabe et du français ; il fait référence, de ce fait, à une situation sociolinguistique spéciale. C'est un énonciateur qui exprime un stéréotype langagier particulier, (« *Gabratrion*, [kušun], *Gabré*, ...) », qui est porteur d'un stéréotype socioculturel : personnage ridicule dans la mesure qu'il est ignorant du code de la langue arabe et française ; cependant c'est un personnage qui reflète, d'un autre côté, une situation linguistique et culturelle en contact.

D'ailleurs Morin conclut à ce propos que :

« *le sujet énonciateur [qui] produit un discours double fait de stéréotypes langagiers [qui] peuvent bien sûr eux-mêmes contenir des stéréotypes socioculturels, que l'énonciataire implicite doit saisir en même temps que leur déformation.* » (2).

1. Everard Franck, *L'Humour*, Hachette, Paris, 1996, p. 68.

2. Morin Christian, « Pour une définition sémiotique du discours humoristique », in

L'invention et l'innovation linguistiques chez Fellag...

Le mécanisme de l'humour fellaguien ne se résume pas seulement aux infractions de normes langagières qui lui permettent une liberté créatrice mais il se caractérise également par les jeux de mots.

B/ Les jeux de mots :

Les séquences relevant des jeux de mots témoignent de la relation humour /poésie et réserve à l'humoriste un hommage à son génie. Un génie dû à sa capacité à manier le langage qui « *prend alors une fonction poétique et ludique ; le mot est pris comme un objet que l'on peut manipuler pour le plaisir* » (1).

D'un autre point de vue, un génie d'énonciateur du moment qu'il peut faire passer un message sans en assumer la responsabilité ; étant donné que « *le comique requiert [...] Une double traduction, l'une banale (déroutante, décevante), l'autre symbolique (explicative, d'une manière ou d'une autre)* », le précise Defays (2).

L'écart entre les deux traductions possibles introduit un sens second sans devoir le nommer ; sans même être obligé d'éclaircir l'ambiguïté. Les jeux de mots s'exercent grâce aux **homonymies**, (des mots de même orthographe et de même prononciation mais de sens différents), et les **paronymies**, (des mots d'une orthographe d'une forme et de sonorité proches), et dont les premières engendrent des calembours et les secondes permettent des contrepèteries ou des pataquès comme c'est le cas dans l'extrait suivant :

04 : « *les Français vous regardent là-bas en moins il voit [Šwia], mais vraiment vous n'êtes pas un peuple [ntumameŠiŠačbntuma] [ntumaraŠi] « Rire », Ce qui veut dire vous n'êtes pas un peuple, vous êtes un gâchis + + »Rire »« Rire »* ».

Protée, volume 30, numéro 3.

1. Geysant A., Guteville N. et Razack A., *Le Comique*, Ellipses, Paris, 2000, p. 11.
2. (Defays Jean-Marc, *Le Comique*, Seuil, Paris, 1996, p. 30).

Dans l'extrait 04, Fellag produit un pataquès substituant un phonème à un autre, [r] à [g]. La particularité de celui-là est que la liaison se fait entre deux signes de langues différentes. L'humoriste rapproche le signifiant arabe [raṣ̌i], une masse populaire désorganisée, à un signifiant français *gâchis*.

L'effet est double car Fellag opère une déviation dans la traduction, puisque les deux signifiés sont différents à savoir [raṣ̌i] correspondant à un groupement non-homogène dans leurs préoccupations communes et *gâchis* véhiculant l'idée d'une situation confuse, résumant un gaspillage.

En somme, Fellag, par un procédé de paronymie rapproche deux mots de sens différents mais de formes relativement voisines : [raṣ̌i] et [gaṣ̌i] ; il en produit un calembour dans la mesure qu'il n'actualise la prononciation en dépit de leurs sens différents au sein des deux langues concernées.

À travers l'extrait qui suit, le pataquès est explicitement réalisé par une paronymie. Observons :

05 : “ tiens, même comment il s'appelle, Cyrano de Bergerac, ben, c'est un Algérien + + « Rire » « Rire », c'est un kabyle + « Rire », il est de Azazga + + « Rire » « Rire », Cyrano de *Berbèrgerac* + + « Rire » « Rire »”.

Après une exposition des caractéristiques des Algériens à avoir un grand nez, Fellag justifie l'origine algérienne de Cyrano de Bergerac pour cause de cette même caractéristique physique. L'humoriste étaye son argument par un procédé formel ; il assemble deux signifiants identifiables pour le public, celui de *Berbère* ainsi que de *Bergerac* dont tous les deux, appartiennent à des systèmes de références culturelles distinctes ; il en crée ainsi une unité lexicale nouvelle de signifié d'apparence unique et constante vue qu'elle constitue le nom d'une personnalité.

L'invention et l'innovation linguistiques chez Fellag...

Fellag en arrive alors à créer un stéréotype langagier spécifique par la composition de deux unités lexicales qui résument la situation socioculturelle reflétant un biculturalisme dont le public se reconnaît.

En définitive, Les spécificités des jeux de mots dans *Djurdjurassique Bled 1* sont signalées à deux niveaux. D'abord la maîtrise et la faculté de création des calembours et des pataquès au sein d'une seule langue à savoir la langue française, rejoignant ainsi des procédés de l'humour universel.

Ensuite sur le plan spécifique, les jeux de mots chez Fellag se distinguent par la création propre à un humoriste bilingue, traduisant une situation de langues en contact et produisant des néologismes qui correspondent à une situation socioculturelle spécifique.

La réception de telles productions humoristiques, et par la même occasion socioculturelles, actionne une fonction cryptologique et atteste une cohésion entre les membres du public qui reconnaissent leurs appartenances linguistique et culturelle, grâce à celles-ci, ils sont capables d'identifier les écarts, de les apprécier sans même que Fellag ne lève l'ambiguïté.

Conclusion :

Par ce bref exposé des procédés de créations linguistiques empruntés par Fellag, nous déduisons que l'humoriste exprime son exception socioculturelle par son **exception linguistique** en inventant et en innovant. Il en résulte des unités langagières perçues comme des créations ou des défaillances.

— Les écarts par rapport aux normes grammaticales et lexicales, réalisées par le narrateur — acteur berbère ou algérien, reflètent une image outrancière à travers laquelle il souligne son exception socioculturelle par son exception linguistique faisant référence à une situation de langue en contact.

— Fellag produit des détours linguistiques à travers les différents dérivés idiosyncratiques qu'il crée au sein de la langue française et des règles de suffixation et de préfixation appartenant à une langue 1 qu'il applique à une langue 2, ou encore grâce aux fautes de construction syntaxique, il réalise un portrait charge du personnage algérien, berbère ou immigré.

La conséquence de ses créations linguistiques est un effet-discours de nouveauté mettant en évidence son exception sociale en tant qu'Algérien, immigré et Berbère. Il effectue une recatégorisation linguistique puisque l'ensemble de ces procédés appartient à un discours qui s'oppose au sociolecte, aux formes figées du langage. Morin écrit qu' « une langue particulière est utilisée par le sujet parce que les choses vont mal ; langue qui est chargée d'attirer l'attention sur cette mauvaise marche du monde » (1).

— le discours fellaguien est aussi un moyen de création linguistique qui embrouille la frontière entre le poétique et le ludique. Une fonction poétique étant donnée qu'il a la capacité de multiplier le potentiel significatif du langage tel dans les calembours ou les jeux de mots. Par les calembours et les pataquès, Fellag assigne un rôle particulier au langage dont il n'hésite pas à exhiber la fonction.

Ainsi par l'invention, l'imaginaire et la marginalité, Fellag dénonce et minimise la réalité. Son discours est *exceptionnel* sur le plan de la forme à travers lequel il fait transformer la passion dysphorique, ainsi que celle de son public, à une passion euphorique ; d'ailleurs Fellag même le confirme :

« l'humour algérien repose sur l'autodérision. Nous sommes des humoristes ambulants et cruels. Nous avons tant de problèmes que l'humour est le seul moyen de les exorciser. [...] Rire là où ça fait mal. C'est ma façon de combattre les mots qui rongent mon pays : la pénurie, la

1. Morin Christian, « Pour une définition sémiotique du discours humoristique », in Protée, volume 30, numéro 3.

L'invention et l'innovation linguistiques chez Fellag...

censure, les tabous, l'intolérance, le machisme, la haine de l'amour, le fatalisme. [...], si je ne riais pas moi-même avec le public, j'aurais envie de me suicider » (1).

Il est donc à l'évidence que par cette exception discursive, Fellag bâtit un idiolecte qui correspond à la définition que lui donne Barthes :

« Le langage d'une communauté linguistique, c'est-à-dire d'un groupe de personnes interprétant de la même façon tous les énoncés linguistiques » (2).

Le public algérien, se doit de connaître et reconnaître les transgressions des codes discursifs et sociaux pour pouvoir sanctionner l'humour de Fellag par le rire et par conséquent de dépasser le mal de vivre dont ils sont victimes.

Convention de transcription :

[API] : énoncé émis en arabe, en berbère ou en d'autres langues étrangères et transcrit en alphabet phonétique international.

[API] : mot transcrit en alphabet phonétique international, en italique, sont des écarts de prononciation par rapport aux normes phonétiques françaises.

[API] : mot transcrits en alphabet phonétique international, en italique et soulignés sont des emprunts de l'espagnol ou de l'italien.

[š] : phonème équivalent de « ش » en arabe.

[ř] : phonème équivalent au [r] roulé.

[č] : phonème équivalent au « ع » en arabe.

1. Fellag Mohamed, DjurdjurassiqueBled, L'Abécédaire de Fellag, propos recueillis par Pierre Lartigue, Casbah, Alger, 2005 (2000), pp. 148 - 181.

2. Barthes, L'Aventure sémiologique, Seuil, Paris, 1985, p. 28.

[ξ] : phonème équivalent au « ح » en arabe.

[k] : phonème équivalent au « ق » en arabe.

[t] : phonème équivalent au « ث » en arabe.

[d] : phonème équivalent au « ذ » en arabe.

Mot en italique : mot écrit en italique sont des écarts langagiers par rapport à la grammaire et au lexique de norme française

(+) : pause. Le nombre de + est proportionnel à la durée de la pose émise par Fellag.

MOT EN MAJUSCULE ET EN GRAS : onomatopée, emphase.

« Rire » : rires du public, le nombre de « Rire » est proportionnel à la force sonore et à la durée des rires.

« Applaudissements » : les applaudissements du public.

« inaudible » : le mot ou séquence inaudible ou incompréhensible.

(–) : prise de parole d'un personnage interprété placé avant la phrase introductrice.

(= traduction) : des passages traduits de l'arabe ou du berbère au français.

Bibliographie :

- Barthes, L'Aventure sémiologique, Seuil, Paris, 1985.
- Bergson Henri, Le Rire. Essai sur la signification du comique, P.U.F, Paris, 1978 (1901).
- Defays Jean-Marc, Le Comique, Seuil, Paris, 1996.
- Everard Franck, L'Humour, Hachette, Paris, 1996.
- Fellag Mohamed, Djurdjurassique Bled, L'Abécédaire de Fellag, propos recueillis par Pierre Lartigue, Casbah, Alger, 2005 (2000).
- FONTANILLE, J. et C. ZILBERBERG, Tension et signification, Pierre Mardaga, Liège, 1998.
- Gaudin et Guespin, Initiation à la lexicologie française, De la néologie aux dictionnaires, Duculot, Paris, 2000.
- Geysant, Guteville et Razack, Le Comique, Ellipses, Paris, 2000.
- Lehmann et Martin-Bethet, Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie, Nathan, Paris, 2003.
- Morin Christian, « Pour une définition sémiotique du discours humoristique », in Protée, volume 30, numéro 3.